

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

valables à partir du 26 Septembre 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par la société RoadTrippin (« le Prestataire ») auprès de consommateurs non professionnels (« le Client »), désirant souscrire aux services (« le(s) Service(s) ») *MyRoadTrippin* proposés à la vente par le Prestataire sur le site internet roadtrippin.fr (« le Site »).

Les CGV ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le Prestataire propose ses services de conseil en organisation de voyages aux États-Unis d'Amérique. Elles s'appliquent à toute prestation réalisée par le Prestataire pour le compte du Client.

Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

RoadTrippin SASU

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé au 302 bis rue Saint-Verny 63730 Les Martres de Veyre, France.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 539697938.

Contact mail : contact@roadtrippin.fr

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces Conditions Générales sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles s'appliquent à toutes les prestations de service développées par le Prestataire à partir du Site.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour souscrire aux Services proposés par le Prestataire. Avant de passer commande, le Client est tenu de lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente. L'envoi de la commande d'achat implique la connaissance intégrale et l'acceptation immédiate des susdites Conditions Générales de Vente et de toutes les indications figurant sur le formulaire de commande.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire ou transmises par courrier électronique au Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente s'effectue de façon dématérialisée et ne nécessite pas de signature manuscrite.

2. Acceptation des CGV

En sollicitant les Services du Prestataire, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et déclare les accepter sans réserve. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Prestataire, prévaloir sur les présentes CGV.

3. Prestations de conseil

Le Prestataire offre des services de conseil en matière d'organisation de voyages aux États-Unis d'Amérique, comprenant, sans s'y limiter :

- des conseils pour organiser un voyage (formalités, assurances, budget...),
- des conseils pour la création d'itinéraires personnalisés,
- des conseils pour le choix de tiers (compagnie aérienne, hôtels, campings, agence de location de voiture ou camping-car, excursions, activités, visites guidées...)...

Le Prestataire ne se substitue pas aux agences de voyage agréées.

Le Prestataire n'effectue aucune réservation en son nom propre.

Le Prestataire n'effectue aucune réservation à la place du Client ou en son nom.

Le Prestataire ne crée aucun document de type Road book ou Carnet de voyage pour le Client.

Le Client reste l'unique décisionnaire final de l'organisation de son voyage et de son planning, et dans le choix de ses prestataires de voyage (hébergement, compagnie aérienne, location de véhicule, excursions...). Les suggestions faites par le Prestataire n'ont aucun caractère d'obligation.

Le Client est libre de suivre ou non les recommandations du Prestataire. Le Client est libre d'effectuer toute réservation auprès du professionnel de son choix. Le Prestataire ne saurait endosser aucune responsabilité quant à l'utilisation qui serait faite des conseils donnés, du choix des professionnels et de l'exécution de leurs prestations.

Le Client devra effectuer ses réservations par lui-même et en assumer l'entière responsabilité.

Le Client se doit de vérifier par lui-même la validité de son passeport et son éligibilité à séjourner dans le pays choisi ainsi que les différentes formalités d'entrée. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable pour tout oubli de formalités concernant le voyage du Client ou un quelconque refus de voyage des autorités sur place ou d'une compagnie aérienne.

4. Modalités de commande

Le Prestataire intervient sur demande du Client, via un formulaire de prise de rendez-vous mis en place sur le Site.

Les Services sont disponibles par vidéoconférence.

La commande devient ferme dès que celle-ci et le paiement associé sont effectués.

Une fois la commande passée et validée, le Client recevra un courrier électronique à l'adresse mail qu'il aura indiqué, récapitulant sa commande, notamment la date, l'heure et la durée du rendez-vous, et incluant un lien hypertexte vers la visioconférence. Le Client devra cliquer sur ce lien au jour et à l'heure choisis pour se connecter à la visioconférence et recevoir la prestation commandée.

5. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des prestations sont communiqués au Client avant toute commande. Ils sont exprimés en euros (€) et incluent la TVA.

Le Prestataire utilise la plateforme de paiement sécurisé Stripe (www.stripe.com) pour son Site.

Le paiement est effectué par carte bancaire. Les données de carte bancaire du Client ne sont pas conservées sur le Site.

Le règlement est dû en totalité à la commande.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais le prix figurant sur le Site le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Le Prestataire ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités indiquées aux présentes Conditions Générales.

Le paiement effectué par le Client n'est considéré comme définitif qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Prestataire se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des services commandés par le Client et de suspendre l'exécution de ses obligations.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande s'il rencontre des difficultés de réception du paiement.

6. Conditions d'annulation et de remboursement

En cas d'annulation de la prestation par le Client, un remboursement sera effectué selon les conditions suivantes :

- Annulation plus de 2 heures avant le début de la prestation : le Prestataire conservera 2% du prix payé au titre des frais de dossier.
- Annulation moins de 2 heures avant le début de la prestation : le Prestataire conservera 50% du prix payé, soit 2% au titre des frais de dossier et 48% à titre d'indemnité.

Le Client peut annuler une prestation en répondant au courrier électronique reçu suite à sa commande ou en envoyant un courrier électronique à contact@roadtrippin.fr.

Dans le cas où la prestation est annulée par le Prestataire ou ne peut s'exécuter à cause de problèmes techniques, une re planification du rendez-vous sera réalisée en accord avec le Client.

7. Responsabilité du Prestataire

Le Prestataire s'engage à fournir les services avec diligence et selon les règles de l'art, aux termes et conditions de l'accord, ainsi que dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables, étant précisé qu'il pèse sur lui une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que le Client reconnaît expressément.

Le Prestataire s'engage à fournir ses conseils en fonction des informations communiquées par le Client. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas d'informations inexacts ou incomplètes fournies par le Client.

La responsabilité du Prestataire ne pourra pas être engagée pour :

- des retards, annulations ou autres imprévus affectant les services fournis par des tiers (compagnie aérienne, hôtels, agence de location...),
- la défaillance d'un tiers choisi par le Client,
- une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le Client...

Le Prestataire ne peut être tenu pour responsable des difficultés pouvant intervenir lors de la conclusion ou de l'exécution des contrats entre le Client et les compagnies de transport, les différents moyens d'hébergement, les restaurants, les activités organisés par des agences, ou encore entre tout autre personne intervenant dans le voyage organisé par le Client, ni être partie à quelque litige que ce soit entre le Client et ce tiers.

Le Prestataire ne peut pas être non plus tenu responsable du mauvais déroulement d'un séjour, d'une annulation (vol, train, hôtels, excursions...), d'une mauvaise expérience de voyage ou de prestation, d'un accident ayant eu lieu lors du voyage, de problèmes climatiques, économiques ou encore sanitaire.

La réservation et le choix du voyage ne relèvent que de la seule volonté et responsabilité du Client.

Le service proposé par le Prestataire n'est qu'un service de conseil en termes de planification de voyages aux USA.

8. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Le Client souhaitant se rétracter est tenu d'envoyer un courrier électronique à contact@roadtrippin.fr.

Toutefois, ce droit de rétractation ne peut s'appliquer si la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et avec l'accord préalable du Client. En réservant une prestation qui se déroule moins de 14 jours après la réservation et le paiement, le Client accepte que les prestations de service commencent avant l'extinction du délai de rétractation et qu'il ne pourra exercer son droit de rétractation pour les Services proposés.

9. Protection des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, le Prestataire peut être amené à collecter des données personnelles. Ces données sont traitées conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données le concernant, qu'il peut exercer à tout moment en adressant un courrier électronique à contact@roadtrippin.fr.

Toutes les données sont collectées uniquement dans le cadre de la relation commerciale entre le Prestataire et le Client. Celles-ci ne sont jamais partagées avec des tiers ou revendues.

10. Propriété intellectuelle

Les documents, recommandations, itinéraires et autres éléments fournis dans le cadre de la prestation demeurent la propriété intellectuelle exclusive du Prestataire. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, sans autorisation écrite du Prestataire est interdite.

11. Force majeure

Les obligations du Prestataire seront suspendues en cas de force majeure, sans que le Client puisse engager la responsabilité du Prestataire.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la Jurisprudence des Cours et Tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, notamment des services postaux, des transports routiers, maritimes, aériens, tout dysfonctionnement des services postaux, des transports routiers, maritimes ou aériens, lock-out, intempéries, épidémies, pandémies, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégât des eaux, blocage des moyens de télécommunications, blocage de l'internet, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale de la prestation.

11. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu de domicile du Prestataire.

12. Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV. Les nouvelles conditions seront applicables à toute nouvelle commande.

La version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de réservation d'une prestation.